

GENDARMERIE NATIONALE

GROUPEMENT
des

COMPAGNIE ~~DU 13^e ESCADRON~~

de

UNITÉ
Brigade de

P.V. N° 391 / 1977

OBJET DE LA PROCÉDURE

BORDEREAU D'ENVOI

CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES
QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE
ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE
← NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE

AFFAIRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

77305767

13 déc. 77

ENCLOSURE

CODE

RÉLIGIEUX

AGENT POLITIEN

COMMISSION ROGATOIRE

AUTRE Renseignements administratifs.

Observation d'un objet volant non identifié .

NUMÉRO D'ORDRE	DÉSIGNATION DES PIÈCES
1	- Procès-verbal de constatations et procès-verbaux d'audition de Messieurs et
2	- Extrait cartes U.T.M.
3	- Croquis de l'état des lieux .
4	- Planche photographique .

COMMANDEMENT CIRCONSCRIPTION
GENDARMERIE

- ARRIVÉE

7 JAN. 1978

N° / 3

Destination: *CRSN*

INDEXATION DU DESTINATAIRE (X)
NOMBRE D'EXEMPLAIRES

DESTINATAIRES	INDEXATION	NOMBRE	DESIGNATION
		2	M. LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE A
		1	M. le PREFET du département des , à
x		2	M. le DIRECTEUR de la Gendarmerie (Emploi-Opérations)
		1	GENERAL, Commandant la 3 ^e ème Région Aérienne (Division opérations - Section Défense)
		1	GENERAL, Commandant la Circonscription Régionale de Gendarmerie de , à , (),
		1	ARCHIVE TRANSMISE AU Cdt de Groupement LE

SUITE DU B. E. SUR PAGE(S) SUIVANTE(S)

VU ET TRANSMIS PAR: **Le Chef d'Escadron**, Commandant la Compagnie de

DATE, SIGNATURE, CACHET

A , le 4 janvier 1978



b) Constatations

Nous parcourons la dite parcelle sur toute sa superficie ainsi que les lieux environnants .

Nous ne découvrons aucune trace (éraflure sur le sol, végétaux calcinés etc..) de nature à provenir de l'objet volant .

3°.- ENQUETE

Le 16 décembre 1977, nous, Gendarme , entendons :

ans, cultivateur, demeurant à
(), né le au dit lieu . Nationalité française, qui déclare à 11 heures 15 :

" Le mardi 13 décembre 1977 aux environs de 19 heures 30, je labourais un champ situé au lieu dit " , commune de . Alors que je travaillais en direction du village de , j'ai aperçu à une dizaine de mètres environ du sol, une boule lumineuse suivie d'une traînée de 50 mètres environ . J'ai aperçu cette boule entre la maison de Monsieur et la propriété de Monsieur ; l'apparition a duré 10 secondes environ, puis a disparu derrière un mamelon . Cette boule était d'une couleur blanchâtre avec des reflets bleutés . Venant de la direction de (), elle se dirigeait vers () .

Je n'ai pu distinguer vraiment ce que cela pouvait être n'ayant eu que peu de temps pour l'observer ; toutefois, je suis affirmatif, ça ne pouvait pas être un véhicule terrestre .

Le 16 décembre 1977 à 11 heures 30 .

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher .

(A signé au carnet de déclarations) .

Le 17 décembre 1977, nous, HDL.Chef , entendons :

ans, cultivateur, demeurant à
(), né le au dit lieu . Nationalité française, qui déclare à 10 heures :

" Je suis toujours affirmatif sur la déclaration que j'ai fait hier à vos services relative au passage d'un engin spécial, le 13 décembre 1977, vers 19 heures 30 au quartier , à .

Cet objet avait à l'avant une forme circulaire et dans le sens longitudinal avait la forme d'un poisson .

Cet engin qui est passé à la vitesse un peu moins rapide que celle d'un éclair, avait une luminosité identique sur tout son ensemble . Cette luminosité était d'un blanc bleuté semblable à la clarté de la flamme émise par un poste à soudeuse .

A l'avant il devait présenter un diamètre de 1,50 mètre à 1,80 mètre . Il m'a semblé qu'il devait mesurer 50 mètres de

longueur environ et 1,50 mètre à 1,80 mètre de hauteur à sa partie la plus forte vers l'avant .

Vu la vitesse de propulsion de cet appareil, je n'ai pas distingué d'autres éléments particuliers qui auraient pu en être solidaires .

Me trouvant sur mon tracteur en marche, je n'ai pas entendu de bruit de nature à provenir de cet engin . Je n'ai pas senti d'odeur spéciale une fois qu'il a été passé .

Cet appareil est passé à une centaine de mètres au de l'endroit où je me trouvais .

Le 17 décembre 1977 à 10 heures 20

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher .

(A signé au carnet de déclarations) .

Le même jour, (17.12.1977), à 12 heures, Monsieur nous avise téléphoniquement qu'à la suite d'un entretien qu'il vient d'avoir avec le facteur des P.T.T., Monsieur

il se révèle que ce dernier a également aperçu l'objet volant le 13 décembre vers 19 heures 30 .

Le 17 décembre 1977, nous MDL.Chef entendons :

ans, préposé conducteur des P.T.T., demeurant à () né le à () fils d' et de Nationalité française, qui déclare à 15 heures 20 :

"Le mardi 13 décembre 1977 vers 19 heures 30, je circulais au moyen de mon véhicule automobile sur le chemin départemental n° dans l'agglomération de () en direction de () .

Me trouvant à hauteur de la maison en construction de Monsieur () j'ai été brusquement surpris par un engin lumineux ayant des dimensions imposantes qui a traversé dans le air et devant moi dans le sens () à une allure vertigineuse . Cet engin se trouvait à 100 ou 150 mètres du sol .

L'avant de cet appareil avait une forme circulaire de 1,40 mètre à 1,80 mètre environ de diamètre . En longueur il présentait une masse imposante que j'évalue à 30 mètres environ . Cet appareil avait donc la forme d'une sphère suivie d'une traînée se terminant en queue de poisson . Il était illuminé et présentait un aspect blanc bleuâtre très aveuglant . Surpris, mes réflexes m'ont fait stopper immédiatement mon véhicule . J'ai regardé un instant en direction de la colline " soit vers l'endroit où s'était dirigé cet appareil . Je n'ai plus rien remarqué .

Outre les lignes caractéristiques de cet engin, je n'ai pu compte tenu de la vitesse de celui-ci distinguer un appareil ou organe quelconque qui aurait pu y être rattaché .

Après avoir arrêté mon véhicule, j'ai ouvert la portière . L'engin avait déjà franchi la colline " . Je n'ai

entendu aucun bruit ni sifflement . Je ne me rappelle pas avoir senti une déflagration d'air . Je n'ai pas senti non plus d'odeur spéciale susceptible de provenir des gaz évacués par l'engin .

J'estime à 4 ou 5 secondes le temps qu'à pu mettre cet objet pour traverser .

Le soir où est passé cet objet, il faisait beau, le ciel était dégagé et la nuit n'était pas prononcée .

C'est tout ce que je peux dire .

Le 17 décembre 1977 à 16 heures 05

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher .

(A signé au carnet de déclarations)

Le 17 décembre 1977, par message radio n° 435/2, nous rendons compte de ces faits à notre Commandant de Compagnie

Nous nous transportons sur les lieux de passage de l'objet déclarés par Monsieur , sur le territoire de la commune de () en l'occurrence les lieux dits " " . Nous explorons minutieusement ces endroits ; nous ne découvrons aucune trace (sraflure sur le sol, arbres endommagés etc..) susceptible de provenir de l'objet volant .

Le 19 décembre 1977 nous contactons téléphoniquement l'Observatoire de . Nous lui donnons tous les renseignements en notre possession sur l'appareil volant ainsi que la date, l'heure, les lieux et direction . Cet organisme n'ayant jamais remarqué un objet de ce genre, est dans l'impossibilité de nous donner le moindre renseignement .

Le 21 décembre 1977, Monsieur , Commerçant, demeurant à (), après avoir pris connaissance du passage de cet objet par la presse, nous fait part téléphoniquement, qu'il a également vu celui-ci le même jour et à peu près à la même heure sur la côte de (), alors qu'il circulait à bord de son véhicule automobile . Il nous précise qu'il est prêt à témoigner, qu'il se tient à notre disposition .

Nous rendons compte de ces faits à notre Commandant de Compagnie à , qui décide que ce témoin soit entendu par la brigade de Gendarmerie de son lieu de domicile et que la dite brigade nous transmette la procédure pour qu'elle soit jointe au dossier .

Le 23 décembre 1977, nous HDL.Chef , entendons à nouveau :

, cultivateur demeurant à (), qui déclare à 15 heures :

"Suite aux déclarations que j'ai faites au sujet du passage d'un objet volant, je tiens à apporter des précisions quand à certains organes qui semblaient solidaires de l'appareil . Je crois voir bien distingué plusieurs antennes à la partie supérieure avant du dit appareil . Celles-ci semblaient avoir

une hauteur de 1 mètre environ. Elles présentaient la même luminosité que l'appareil.

Le 23 décembre 1977 à 15 heures 10.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

(A signé au carnet de déclarations).

Le même jour, même militaire entendons à nouveau :

ans, préposé conducteur des P.T.T., demeurant à (), qui déclare à 16 H 55 :

"Le 22 décembre 1977, je vous ai fait part que j'avais vu un objet volant sur la commune de et que celui-ci était illuminé.

Je tiens à préciser que l'avant ayant la forme circulaire, ne présentait pas la même illumination que le corps de l'appareil. L'avant était éblouissant tandis que le corps de l'objet présentait plutôt une illumination fluorescente.

En ce qui concerne l'équipement de cet appareil, il m'a semblé qu'il avait un fuselage à l'arrière, à la partie supérieure. A mon avis cet objet était métallique.

Je ne vois pas autre chose d'intéressant à pouvoir vous dire sur cette affaire.

Le 23 décembre 1977 à 17 heures 13.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

(A signé au carnet de déclarations).

Le 25 décembre 1977 à 15 heures 30, au bureau de notre brigade, se présente Monsieur, éducateur demeurant à (), qui déclare avoir observé un objet volant dans la soirée du 13 décembre 1977, vers 19 heures.

Nous, MDL.Chef, entendons :

éducateur, demeurant chez Mademoiselle à (), ré le à (). Fonctionnalité française, qui déclare à 15 heures 40.

"Le mardi 13 décembre 1977, j'ai quitté mon travail au Centre Médico Pédagogique, à (), à 15 heures.

J'ai rejoint aussitôt l'hôtel à (), à l'effet d'y déposer une valise. Quand j'ai eu déposé celle-ci je suis allé en ville quelques instants.

Lorsque je me dirigeais à nouveau vers l'hôtel soit par l' (), j'ai aperçu très haut dans les airs un point lumineux de couleur blanche qui se déplaçait très rapidement d' () vers l' () sur une trajectoire rectiligne à une vitesse très rapide. Etant donné l'altitude

je ne pouvais distinguer la forme de ce point lumineux qui n'était pas plus gros qu'un petit pois . Ce point lumineux se trouvait nettement au de , à 5 kilomètres environ . Je ne l'ai aperçu que quelques secondes soit le temps pendant lequel il est passé dans l'alignement de l' .

Il était 19 heures environ lorsque j'ai aperçu ce point lumineux qui avait un aspect bleuâtre .

A mon avis ce n'était pas un avion à réaction, la vitesse était trop rapide ; ce n'était pas non plus une étoile filante d'abord en raison de l'heure ensuite en raison de la luminosité et de la trajectoire qui était rectiligne .

Lorsque j'ai eu aperçu ce point lumineux, je me suis arrêté . J'ai de suite pensé à un OVNI . Dans la soirée j'ai pensé à une comète ce qui ne m'a pas poussé à signaler le passage d'un OVNI . Ce n'est que plus tard, en lisant les journaux et en comparant le jour et l'heure, que j'ai fait le rapprochement et ai conclu que ce que j'avais vu ne pouvait être qu'un OVNI .

Je ne vois pas autre chose d'intéressant à dire sur cette affaire .

Le 26 décembre 1977 à 16 heures 10 .

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher .

(A signé au carnet de déclarations) .

Le même jour, le Commandant de la brigade de Gendarmerie de () nous fait savoir qu'un médecin de cette ville, le Docteur () vient de déclarer à ses services, que le 13 décembre 1977 en fin de soirée, il a observé au cours d'une tournée dans des communes rurales, un objet volant qui évoluait entre () et () .

Nous demandons au Commandant de la brigade de () de faire procéder à l'audition de ce médecin et de nous transmettre la procédure pour la joindre au dossier .

Ce même jour, au cours d'un service à la résidence, nous apprenons, qu'une personne de notre circonscription, Madame () demeurant à () a également observé un objet volant le même jour que les autres témoins et à peu près à la même heure .

Nous, MDL.Chef () entendons

() fleuriste, épouse () demeurant à () née le () au dit lieu . Nationalité française, qui déclare à 20 heures 30 :

"Le mardi 13 décembre 1977, entre 19 heures 15 et 19 heures 30, j'ai fermé mon magasin à () .

Mon mari ayant avancé la voiture pour rejoindre notre domicile à () je m'apprêtais à monter à celle-ci une fois que j'ai eu fermé la porte du magasin . A cet instant mon regard étant dirigé vers () j'ai été surprise de voir passer au loin et

et à très vive allure une boule lumineuse de la grosseur d'un ballon de foot-ball ; cette boule émettait une lumière de couleur jaune .

S.I. Je n'ai vu qu'une forme circulaire et je n'ai pas aperçu de traînée quelconque à l'arrière de la boule lumineuse .

Cette boule lumineuse se dirigeait du vers le . Elle paraissait éloignée de ; je pense qu'elle devait être à la verticale du village de () à une altitude moyenne que je ne peux évaluer avec précision .

J'ai vu cet objet très peu de temps ; je pense que je ne l'ai pas vu plus d'une seconde . D'ailleurs dès que je l'ai eu aperçu j'ai dit à mon mari qu'il y avait un objet bizarre dans l'air . Au même moment cet objet disparaissait derrière une construction .

A mon avis il ne s'agissait ni d'un avion ni d'une étoile filante .

Je ne vois pas autre chose d'intéressant à dire sur cette affaire .

Le 26 décembre 1977 à 21 heures .

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher .

(A signé au carnet de déclarations) .

Nous joignons à la présente procédure les procès-verbaux suivants

- Procès-verbal n° 1612 de la brigade de () - Audition de Monsieur
- Procès-verbal n° 1024 de la brigade de () du 30 décembre 1977 - Audition du Docteur

4°) - CLOTURE DU PROCES-VERBAL

Six expéditions destinées :

La première, avec une copie certifiée conforme à l'original, à Monsieur le Procureur de la République, à _____

La deuxième, à Monsieur le PREFET du département des _____, (Bureau Défense) à _____

La troisième, (deux exemplaires) à Monsieur le DIRECTEUR de la Gendarmerie (Bureau d'Emploi - Opérations) à _____ ()

La quatrième, au GENERAL, Commandant la 3^{ème} Région Aérienne (Division Opérations - Section Défense Aérienne) à _____ ()

- 8 -

- La cinquième, au GENERAL, Commandant la Circonscription
Régionale de Gendarmerie de

à

- La sixième, aux archives .

Fait et clos à , le 30 décembre 1977 .

Le MDL. Chef
O.P.J.

Le Gendarme A.P.J.
(Indisponible)

Le Gendarme
A.P.J.

GENDARMERIE NATIONALE
 GROUPEMENT des
 COMPAGNIE
 de
 UNITE
 Brigade de
 PROCES VERBAL N° I612 / 1977

PROCÈS VERBAL

PIÈCE N° 1

de
 Renseignements
 Administratifs

AFFAIRE

CADRE RESERVE AU DESTINATAIRE

ANALYSE - RÉFÉRENCE

- Audition de Monsieur , artisan, demeurant à , au sujet d'un Engin Volant non Identifié, aperçu le 13 Décembre 1977, région de ().
- .. Communication téléphonique, en date du 22 Décembre 1977, du Commandant de la Brigade de Gendarmerie de ().

NOUS SOUSSIGNÉS :

, gendarme, O.P.J.
 , gendarme, O.P.J.

VULES ARTICLES 16 à 19 et 75 du Code de Procédure Pénale,

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

LE 22/12/1977 A 18 HEURE(S) 30, nous recevons une communication téléphonique

du Commandant la Brigade de Gendarmerie de (), qui nous demande de procéder à l'audition de Monsieur , demeurant à qui aurait aperçu un O.V.N.I., le 13 Décembre 1977, dans la région de (). Il nous demande de faire parvenir directement son audition afin qu'elle soit jointe au dossier.

Le 23 Décembre 1977, nous, gendarme , entendons :

a ns, commerçant, demeurant
 , à (), né le à (), fils de feu et de , marié, nationalité française, qui déclare à 15 heures :

"- Suite à un article de journal, en date du 22 Décembre 1977, j'ai avisé la Brigade de (), que j'avais vu un objet bizarre; le 13 Décembre 1977, vers 19 heures 30, à la sortie de . Il faisait nuit noire et je circulais sur la R.N. , sens . Il n'y avait pas d'autre usager sur la route. Je me trouvais à 4 kilomètres de , avant la dite de . A cet endroit, la route est vallonnée et sinueuse. Subitement mon attention a été attirée par une lueur provenant de ma droite. J'ai vu une grosse boule lumineuse, que je juge avoir un diamètre d'un mètre, traînant une queue d'une dizaine de mètres, tout aussi lumineuse que la boule. Cet engin circulait à très grande vitesse d' en , à une hauteur de 100 à 200 mètres. A un moment donné, avec la configuration du terrain, il m'a semblé être à la hauteur des arbres. Il pouvait passer à environ 400 mètres de la route. Je n'ai entendu aucun bruit particulier."

"- La boule était entièrement illuminée. Elle paraissait métallique et illuminée de l'extérieur. L'illumination ne dépassait pas le cercle. Je crois pouvoir affirmer que la boule avait un "carénage" extérieur. La queue m'a semblée fixée au bas de la boule. Elle était rigide et n'était pas illuminée de la même manière que la boule. Il y avait des points lumineux et des endroits sombres. L'apparition de cet engin a été de très courte durée, 10 secondes environ. Il a disparu derrière un bosquet à l'avant de ma voiture, en direction du de . Pour moi, il venait de la direction de . Tout s'est passé tellement vite que je n'ai pas eu le temps de fixer cette image de manière à en donner une description

INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES

DATE DE CLOTURE

VU ET TRANSMIS PAR
 LE COMMANDANT D'UNITÉ

DESTINATAIRES
 2

M. le DIRECTEUR de la Gendarmerie LE 27 Décembre 1977.
 (Emploi-Opérations) () .

ARCHIVE TRANSMISE AU CDT

SIGNATURE (S)

SIGNATURE
 ET GACHET



" plus précise. Toutefois, je peux affirmer que l'engin que
" j'ai vu n'est pas un appareil connu actuellement. "

Le 23 Décembre 1977, à 15 heures 50.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus,
j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y
retrancher.

(A signé au carnet de déclarations).

GENDARMERIE NATIONALE
 GROUPEMENT des
 COMPAGNIE 00 ESCADRON de
 UNITE de
 PROCES VERBAL N° 1024 / 1977

PROCÈS-VERBAL

PIÈCE N° 1

Renseignements
 Administratifs

AFFAIRE

CADRE RESERVE AU DESTINATAIRE

ANALYSE - RÉFÉRENCE

ANALYSE : Objet volant non identifié
 Audition de Monsieur Docteur en médecine
 demeurant à ()
REFERENCE : Suite à une demande téléphonique, procès-verbal transmis à la
 brigade de Gendarmerie de () qui a ouvert une procédure
 sur la présence d'O.V.N.I. sur sa circonscription.

NOUS SOUSSIGNÉS : , Adjudant, O.P.J.
 Gendarme, A.P.J.

VOUS LES ARTICLES 16 à 20 et 75 du C.P.P.

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

LE 30.12.1977 A 10 HEURE(S) dans son cabinet médical, nous gendarme
 entendons :

à () ans, Docteur en médecine, né le
 () demeurant à ()
 qui nous déclare :

"Le 13 Décembre 1977, vers 19h.30, j'empruntais la départementale
 N° , menant de () à la départementale
 Brusquement en roulant dans les lacets de cette route, j'ai aperçu une
 forme de cigare de couleur blanc bleuâtre lumineux. Cet objet se
 trouvait à environ 100 mètres de hauteur. Il se dirigeait vers
 et venait de la région d' (). Je l'ai observé pendant 50 second
 puis il a disparu soudainement. Malgré la sinuosité de la route, j'ai
 eu le temps d'examiner l'objet. Je suis formel, il ne peut s'agir
 d'un avion, hélicoptère ou autre objet connu. C'est alors que je
 l'examinais durant les 50 secondes qu'il a disparu brusquement. A ce
 moment là il n'y avait personne d'autre sur la route. Cet objet mesurait
 30 à 50 Mètres de longueur. J'insiste sur la lueur bleue métalisée sombre
 qui se détachait très bien dans la nuit. C'est le surlendemain, quand
 j'ai lu la presse, que j'ai fait part à vos services de cette observation
 faite par d'autres témoins.

A , le 30 Décembre 1977, à 10 heures 20'

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste
 et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

(A signé au carnet de déclarations)

DESTINATAIRES	<input checked="" type="checkbox"/> 1	M. le DIRECTEUR de la Gendarmerie (Bureau Emploi Opérations)	DATE DE CLOTURE	VU ET TRANSMIS PAR
	<input type="checkbox"/> 2		LE 30.12.1977	LE COMMANDANT D'Escadron
	<input type="checkbox"/> 3			Capitaine
	<input type="checkbox"/> 4			
			SIGNATURE (S)	SIGNATURE ET CACHET

de _____

BRIGADE

de _____

PROCÈS-VERBAL
D'ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE

N° 3746

du 23 décembre 1977

ANALYSE

RENSEIGNEMENTS

ADMINISTRATIVES

Observation d'un

O.V.N.I. -

3° / Expédition

L'an mil neuf cent soixante-dix-sept, le vingt-sept décembre,

Nous, _____, Adjudant-Chef, OPJ,

Gendarme, APJ,

de la brigade de _____

Vu les articles 16 à 20 et 75 du Code de procédure pénale ;

Rapportons les opérations suivantes, que nous avons effectuées agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

PRÉAMBULE

Le vingt-trois décembre mil neuf cent soixante-dix-sept, à huit heures 45 minutes, se présente au bureau de notre brigade Monsieur _____, inséminateur, demeurant à _____

Cette personne nous déclare avoir aperçu, et observé, le 13 décembre 1977, dans le ciel de _____, un objet non identifié du genre (OVNI) ..

2° - ENQUÊTE

Procédant à une enquête, nous Adjudant-Chef _____, entendons :

_____ ans, inséminateur, demeurant

à _____ - né le _____ à _____ (), fils de _____, et de _____, de nationalité française, qui nous déclare à 09 heures .

Le mardi 13 décembre 1977, à 19 heures 20', je me trouvais à _____ - lorsque j'ai vu dans le ciel un objet lumineux, ayant la forme d'un cigare pouvant avoir une longueur de 5 à 10 mètres. Cet objet se déplaçait d'_____ en _____, à très grande vitesse, et à une altitude que je situe à environ 300 mètres. A l'arrière de l'O.V.N.I., j'ai remarqué une trainée de plusieurs mètres de couleur violette. L'engin par lui-même présentait une couleur jaune orangé. Je n'ai aperçu cet engin que deux secondes environ, car les bâtiments de la ville l'ont caché à ma vue. Je ne puis apporter aucune autre précision sur l'engin, qui n'avait à voir avec un aéronef.

S.I : Je ne connais pas d'autre témoin .

L'appareil n'émettait aucun bruit .

Vu et transmis par le Commandant de Compagnie _____

à Mr. le Directeur de la Gie. (Bureau d'emploi Opérations) - ()

A _____

le 8.1.1978



- Le 23 décembre 1977 à 09 heures 30 '
Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus j'y persiste et
n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher. -

(A signé au carnet de déclarations.)

- 3°- MESURES PRISES -

Conformément aux instructions en vigueur, un message n°1543/2-
en date du 23 décembre 1977, a été transmis aux autorités habituel-
les. -

Poursuivant nos investigations, suite à l'observation faite par
monsieur _____, le 13 décembre 1977, dans la soirée,
aucun élément supplémentaire n'a été porté à notre connaissance.

Ce même jour, à 15 heures, vingt-trois décembre 1977, nous avons
pris contact avec les observatoires célestes, de _____, (_____),
ainsi que de _____ - _____, les responsables de ces deux
centres nous ont fait connaître qu'aucune observation particulière
n'avait été enregistrée dans leur établissement le 13 décembre 1977
ni les autres jours, concernant un vol d'O.V.N.I. -

Mentionnons que diverses personnes ont observé un (OVNI) égale-
ment le 13 décembre 1977, dans la soirée, sur le territoire de la
circonscription de la Brigade de Gendarmerie de _____

Il semblerait qu'une relation existe quant à l'observation de cet
objet par les différentes personnes. -

- 4- CLOTURE DU PROCES-VERBAL -

- DRESSE EN SIX EXPEDITIONS DESTINEES -

-La première : à Monsieur le Procureur de la République à _____ -

-La deuxième : à Monsieur le Préfet des _____ à _____ -

-La troisième : à Monsieur le Directeur de la Gendarmerie (Bureau-
d'emploi - Opérations) - 2exp - (_____) -

-La quatrième : à Monsieur le Général, Commandant la 3ème Région
Aérienne -(Division - Opération-) (_____) -

-La cinquième : à Monsieur le Général, Commandant la .C.R.G.de
_____ (Copie)

-La sixième : aux archives. -

Fait et clos à _____, le 27 décembre 1977.

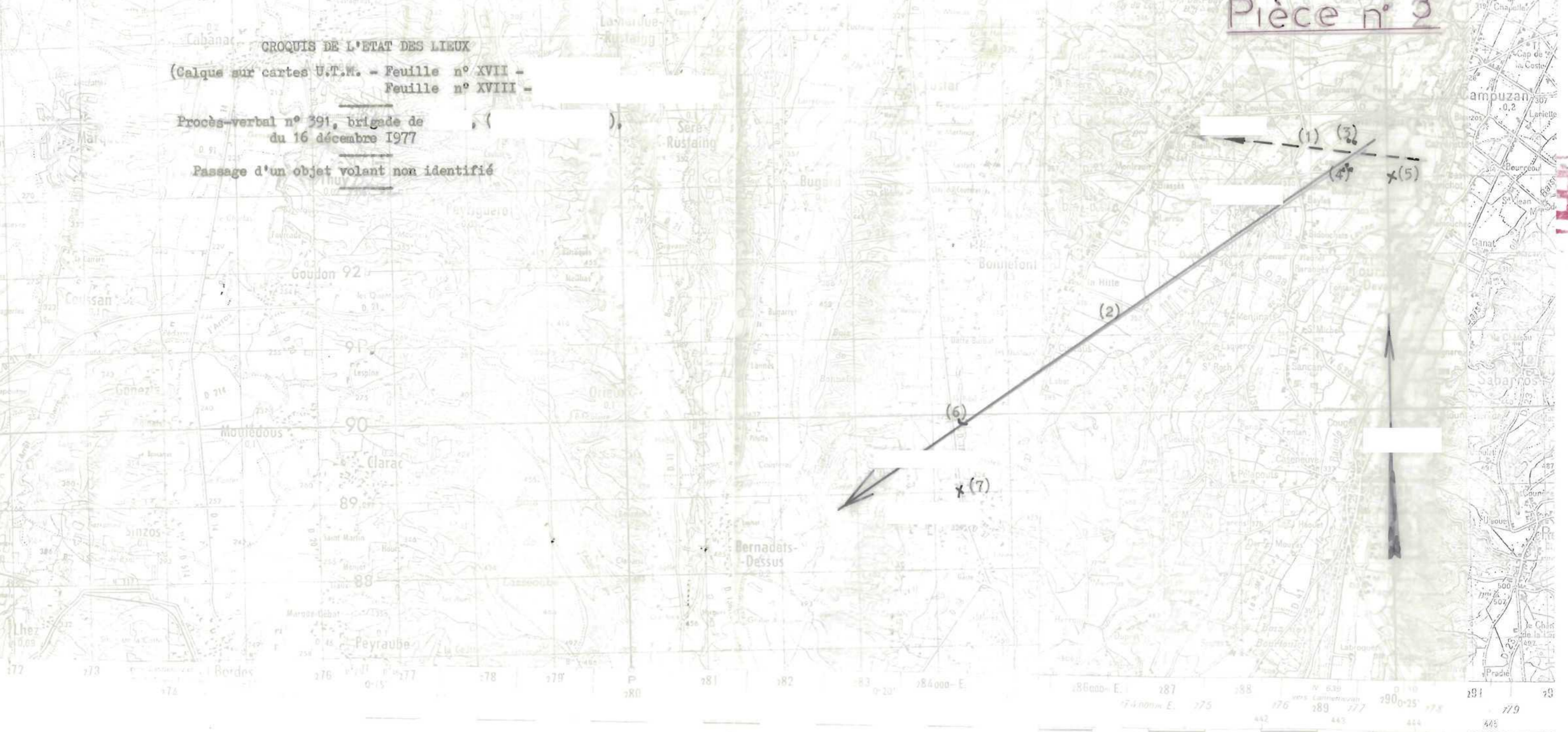
L'adjudant-Chef,
OPJ -

Le Gendarme _____ -
APJ -

CROQUIS DE L'ETAT DES LIEUX
(Calque sur cartes U.T.M. - Feuille n° XVII -
Feuille n° XVIII -

Procès-verbal n° 391, brigade de
du 16 décembre 1977

Passage d'un objet volant non identifié



LEGENDE

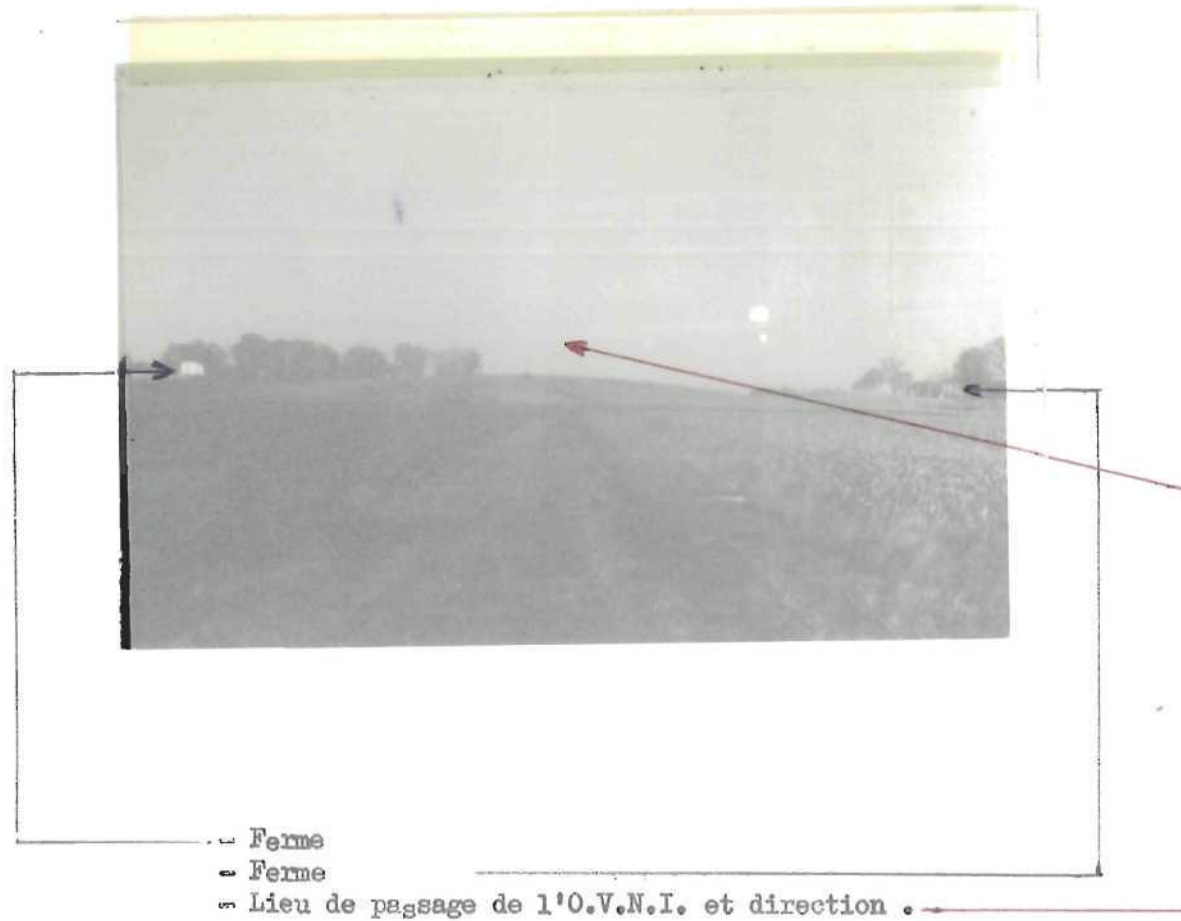
- 1 - Direction de l'objet déclarée par le témoin
- 2 - Direction déclarée par le témoin - Direction probable de l'objet),
- 3 - Ferme
- 4 - Ferme
- 5 - Position du témoin
- 6 - Ferme
- 7 - Position du témoin

ECHELLE 1/50.000

PLANCHE PHOTOGRAPHIQUE

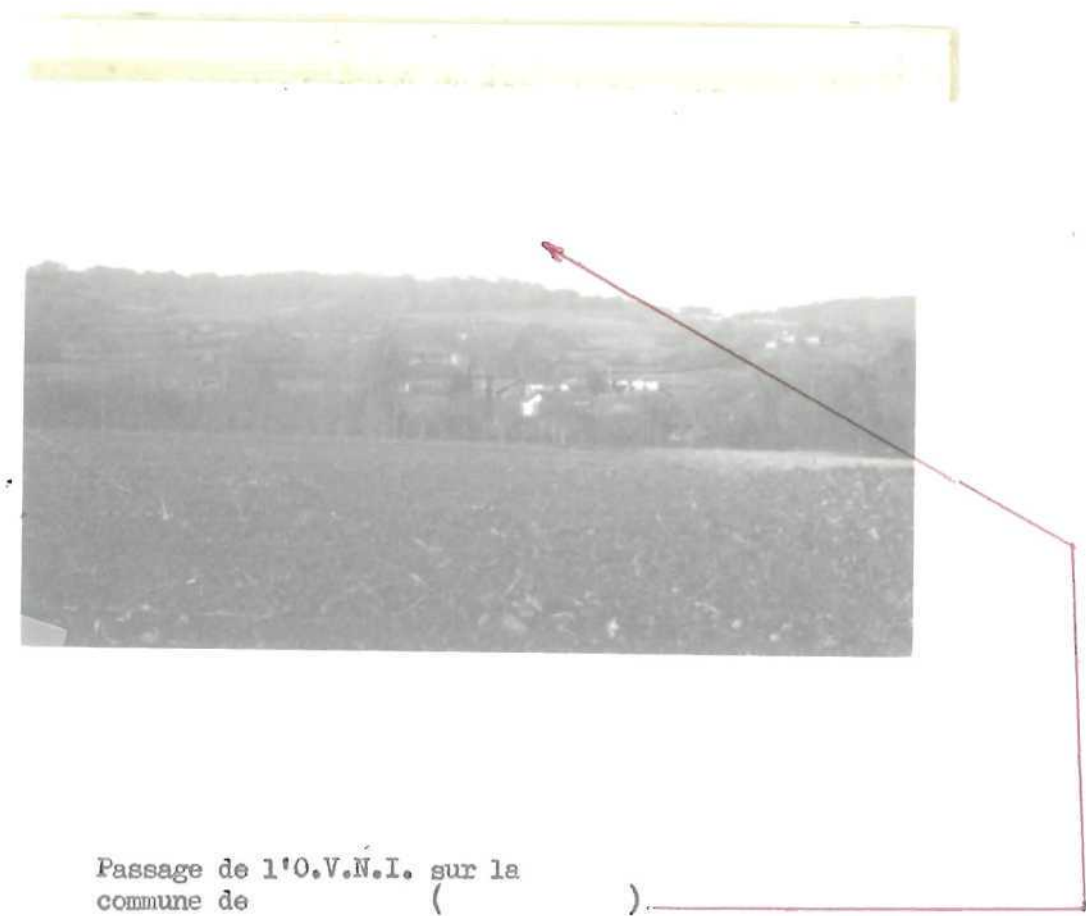
Passage d'un objet volant non identifié

Procès-verbal n° 391, brigade de ()
du 16 décembre 1977 .



- Feime
- Feime
- Lieu de passage de l'O.V.N.I. et direction .

Pièce n° 4



Passage de l'O.V.N.I. sur la
commune de ()

)